Extraction et analyse HPLC des matériaux de contact alimentaire



Journée du CECM, 26 juin 2009

Audrey Brault Dionex France



Définitions

Article 3 du décret n°92-631 du 8 juillet 1002 relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme ou des animaux

« Les matériaux et objets doivent être inertes à l'égard des denrées alimentaires. En particulier, ils ne doivent pas céder à ces denrées, dans les conditions normales ou prévisibles de leur emploi, des constituants dans une quantité susceptible de présenter un danger pour la santé humaine ou animale ou d'entraîner une modification inacceptable de la composition des denrées alimentaires ou une altération de leurs caractères organoleptiques. »



Définitions

Résumé de l'Article 4 du décret n°92-631 du 8 juillet 1002 relatif aux matériaux et objets destinés à entrer en contact avec les denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme ou des animaux

« ... Des arrêtés des ministres soumettent à de dispositions spécifiques les différents groupes de matériaux et objets. Ces arrêtés comportent notamment :

- Les listes des substances autorisées
- Les conditions d'emploi des ces substances
- Les limites spécifiques de migration de certains constituants dans les denrées
- Une limite globale de migration
- ...



Les différents groupes de matériaux

- Matières plastiques y compris les vernis et les revêtements
- Celluloses régénérées
- Élastomères et caoutchouc
- Papiers et cartons
- Céramiques
- Verre
- Métaux et alliages
- Bois, y compris le liège
- Produits textiles
- Cires de paraffine et cires microcristallines.
- Matériaux et objets actifs
- Colles
- Liège
- Résines échangeuses d'ions
- Encres d'imprimerie
- Silicone



Les différents groupes de matériaux

- Matières plastiques y compris les vernis et les revêtements
- Celluloses régénérées
- Élastomères et caoutchouc
- Papiers et cartons
- Céramiques
- Verre
- Métaux et alliages
- Bois, y compris le liège
- Produits textiles
- Cires de paraffine et cires microcristallines.
- Matériaux et objets actifs
- Colles
- Liège
- Résines échangeuses d'ions
- Encres d'imprimerie
- Silicone



Déroulement de la présentation

- Analyse des dérivés époxydiques dans les aliments en conserve
- Extraction et analyse des N-nitrosamines dans les sucettes et tétines
- Extraction et analyse des additifs dans les matières plastiques
- Analyse des métaux dans les céramiques et les verres



ANALYSE DES DERIVES EPOXYDIQUES DANS LES ALIMENTS ET BOISSONS EN CONSERVES

Analyse HPLC et UHPLC



Analyse des dérivés époxydiques

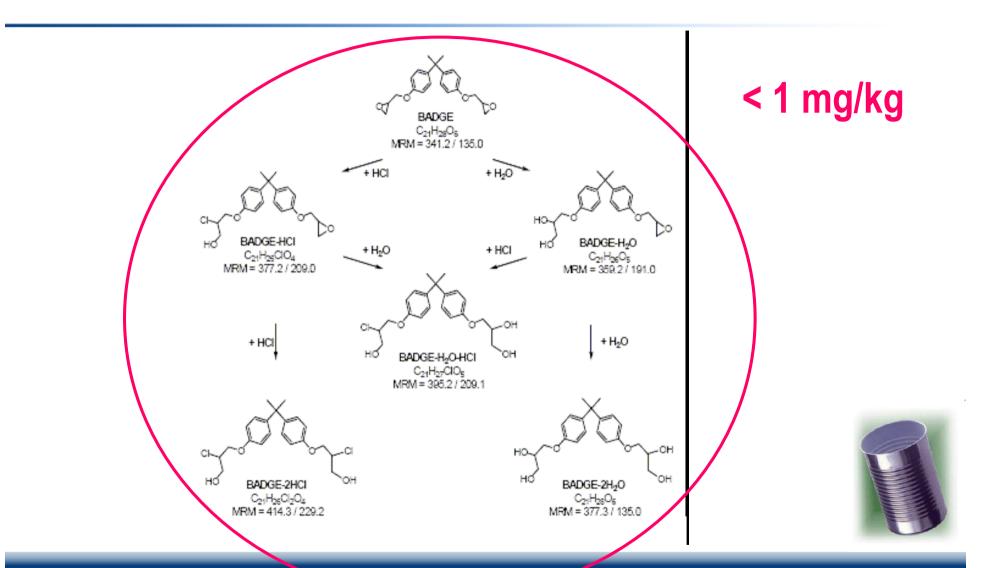
Directive 2002/16/CE de la commission du 20 février 2002 concernant l'utilisation de certains dérivés époxydiques dans des matériaux et des objets destinés à entrer en contact avec des denrées alimentaires

- Ether bis (2,3-époxypropylènique) du 2,2-bis (4-hydroxyphenyl)propane ou Bisphénol A diglycidyl ether ou **BADGE**
- Ethers bis (2,3-époxypropylénique) du bis(hydroxyphényl)méthane ou BFDGE
- Ethers de glycidyl Novolaque ou NOGE



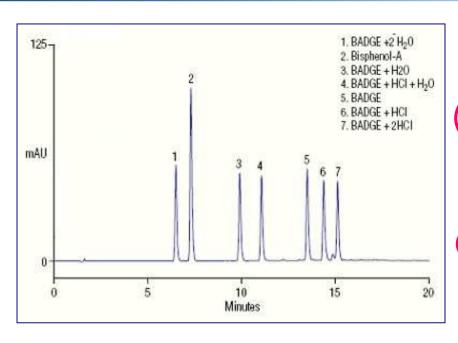


Analyse des dérivés époxydiques





Analyse HPLC des dérivés époxydiques



Temps d'analyse = 30 minutes



Colonne

Acclaim 120 C18, 5µm

4.6×150 mm

Eluant

(A) eau

(B) Methanol

Injection

30µl

UV@277nm

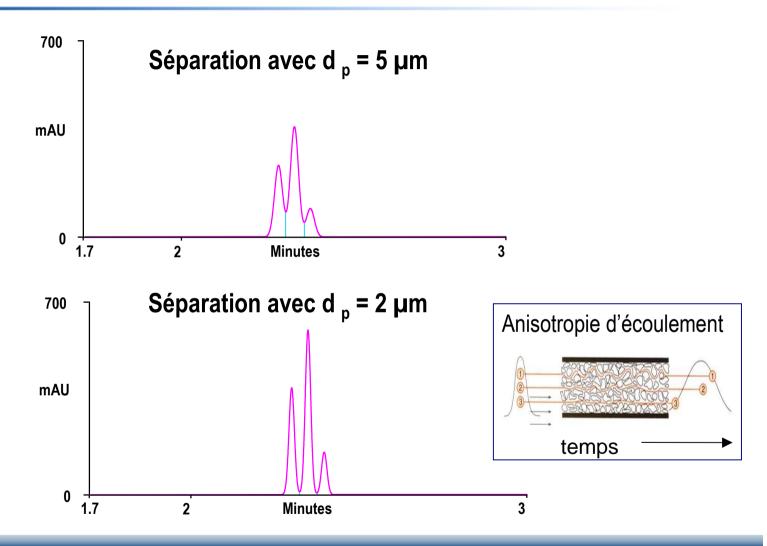
Débit = 1,2 mL/min

Tps	-10	0	15	20
%A	50	50	20	20
%B	50	50	80	80



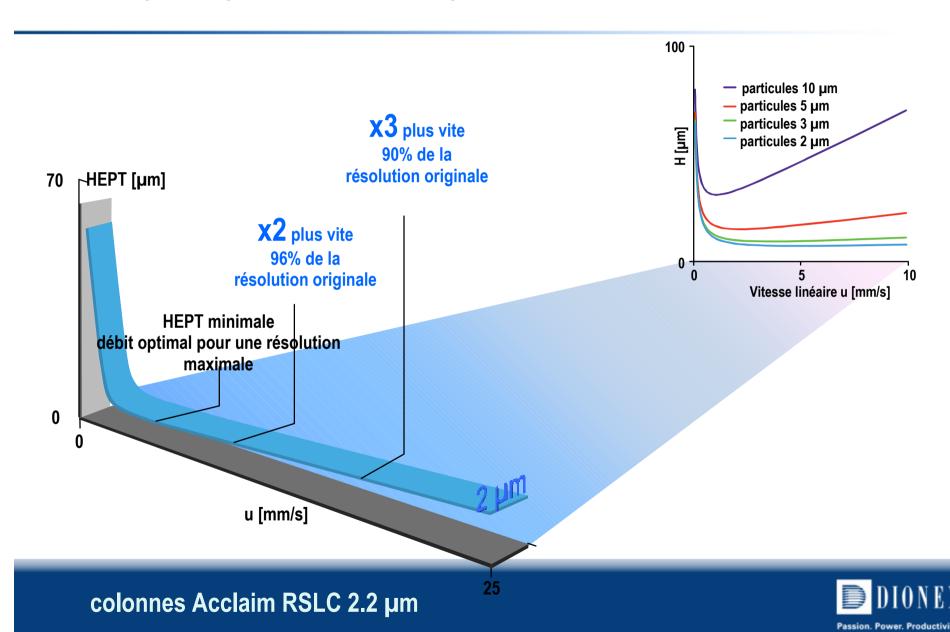


Des petites particules pour la Haute Résolution

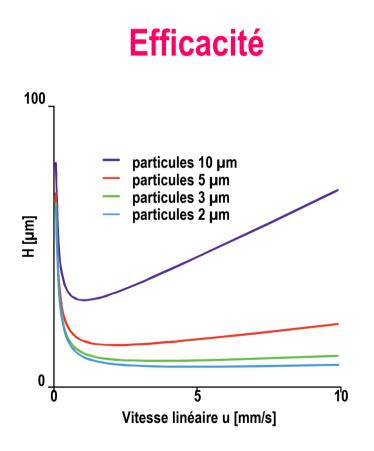


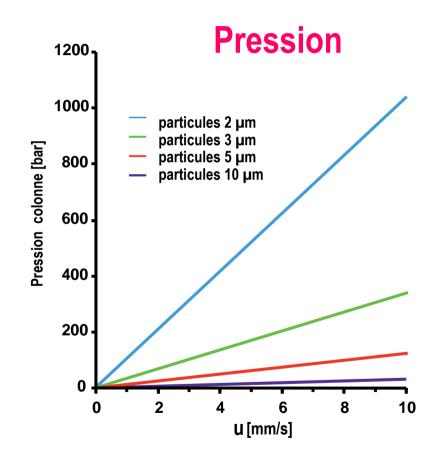


Jusqu'à quelle vitesse peut on aller?



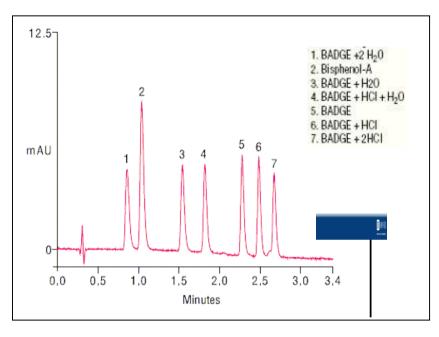
Influence du Diamètre des Particules sur la Pression







Analyse RSLC des dérivés époxydiques



Temps d'analyse = 6 minutes



Colonne

Acclaim RSLC C18, 2.2µm

2.1×50 mm

Eluant

(A) eau

(B) Methanol

Injection

3.6µl

UV@277nm

Débit = 0.49 mL/min

Tps	-2.5	0	2.6	3.5
%A	50	50	20	20
%В	50	50	80	80

 $\Delta P = 294 \text{ bars}$





ANALYSE DES N-NITROSAMINES DANS LES TETINES ET LES SUCETTES

Extraction SPE et Analyse HPLC



Analyse des N-Nitrosamines dans les sucettes et tétines

DIRECTIVE 93/11/CEE DE LA COMMISSION du 15 mars 1993 concernant la libération de N-nitrosamines et de substances N-nitrosables par les tétines et les sucettes en élastomère ou caoutchouc

- « Les tétines et les sucettes … ne doivent pas libérer de N-nitrosamines et substances nitrosables … détectables au moyen d'une méthode permettant de mettre en évidence les quantités suivantes:
- 0,01 mg du total des N-nitrosamines libérées/kg (des parties de tétines et sucettes en élastomère ou en caoutchouc),
- 0,1 mg du total des substances nitrosables/kg (des parties de tétines et sucettes en élastomère ou en caoutchouc).



Analyse des N-Nitrosamines dans les sucettes et tétines

Test de migration

Solution de migration : 4,2 g/L de NaHCO3

0,5 g/L de NaCl

0,2 g/L de K2CO3

30 mg de nitrite de sodium égal à 9.

Conditions de migration : immersion des échantillon pdt 24h à 40°C.



Extraction / préconcentration des N-Nitrosamines sur cartouches SPE

Protocole applicable à toutes les matrices liquides (eau, lait, bière...)

Entièrement automatisé avec l'AutoTrace SPE

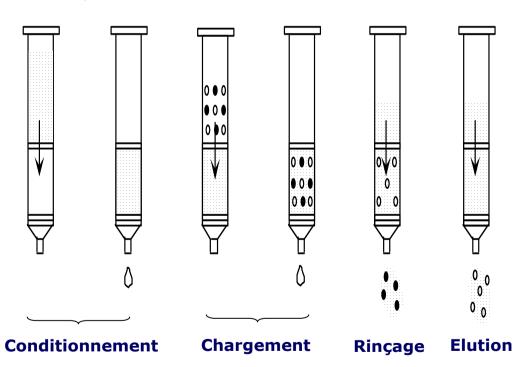




Extraction SPE automatisée des N-Nitrosamines

Déroulement d'une extraction SPE

- Contaminants
- O Composés d'intérêt



Dionex AutoTrace ®





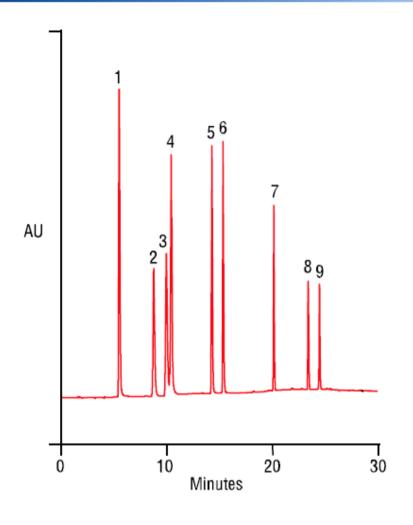
Extraction SPE automatisée des N-Nitrosamines



No.	Method: Estimated time 2h 22 min
1	Process six samples using the following method steps:
2	Condition the column with 5.0 mL of dichloromethane into aqueous waste.
3	Condition column with 5.0 mL of MTBE into solvent waste.
4	Condition column with 5.0 mL of DI water into aqueous waste.
5	Load 1000.0 mL of sample into column.
6	Clean each sample path with 10.0 mL into aqueous waste.
7	Wash syringe with 5.0 mL of dichloromethane.
8	Dry column with gas for 20.0 min.
9	Collect 5.0 mL fraction into sample tube using dichloromethane.
10	Wash syringe with 5.0 mL of CH ₃ 0H.
11	Wash syringe with 5.0 mL of DI water.
12	End



Analyse des N-Nitrosamines dans les sucettes et tétines



Column: Acclaim PA, 5 µm $4.6 \times 250 \text{ mm}$ Dimensions: Mobile Phase: (A) D.I. H₂O (B) Acetonitrile

Gradient: Time (min) % B 90 30 90

30 °C Temperature: Flow Rate: 1 mL/min Inj. Volume: 15 uL Detection: UV, 230 nm Peaks:

(20 µg/mL)

1. N-Nitroso-dimethylamine 2. N-Nitroso-morpholine

3. N-Nitroso-methylethylamine

4. N-Nitroso-pyrrolidine

5. N-Nitroso-diethylamine

6. N-Nitroso-piperidine

7. N-Nitroso-dipropylamine

8. N-Nitroso-dibutylamine

9. N-Nitroso-diphenylamine



Analyse des N-Nitrosamines dans les sucettes et tétines

Acclaim Polar Advantage

Bonne forme des pics pour les composés basiques

Bonne compatibilité avec les phases fortement aqueuses

Sélectivité unique



EXTRACTION ET ANALYSE DES ADDITIFS DANS LES EMBALLAGES PLASTIQUES

Extraction ASE et Analyse HPLC



Directive 2002/72/CE de la commission du 6 août 2002 concernant les matériaux et objets en matière plastique destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires

- ✓ définitions des matières plastiques
- ✓ liste de monomères et de substances de départ
- ✓ liste non exhaustive des additifs
- ✓ liste des migrations spécifiques limites
- ✓ limite de migration totale = 60 mg/kg

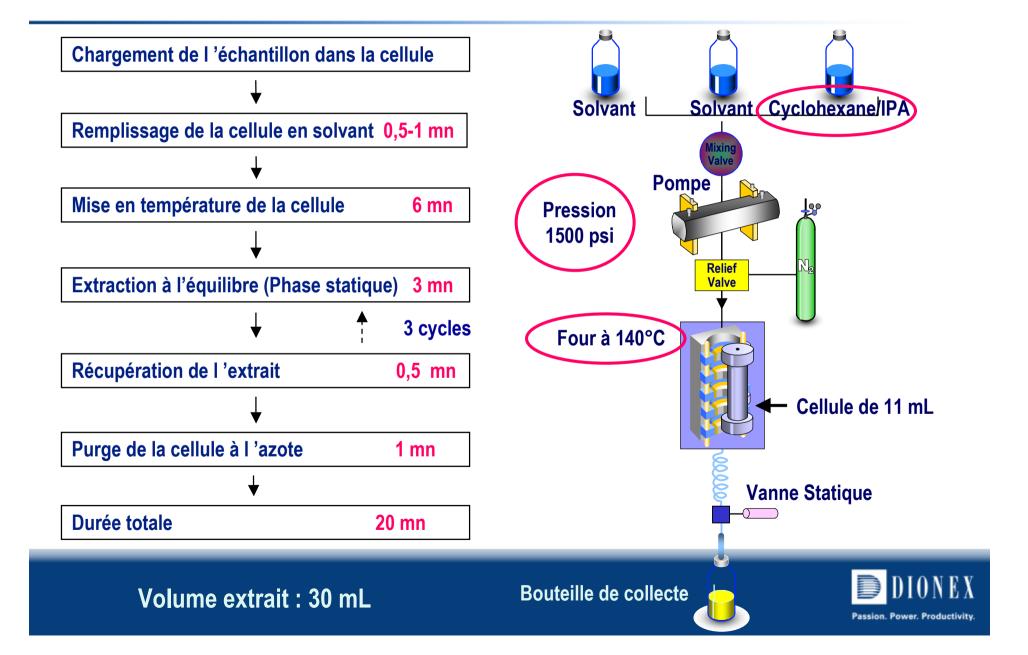


ASE Accelerated Solvent Extraction









Les paramètres influant sur le rendement et la rapidité de l'extraction

- ✓ La nature du solvant
 - IPA pour solubiliser les additifs mais pas le polymère
 - Cyclohexane pour faire gonfler le polymère



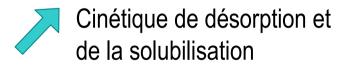
✓ La température











✓ Le nombre et la durée des cycles d'extraction



Column: Nova-Pak C18, 3.9 x 150 mm

Mobile Phase: 10-min linear gradient from

acetonitrile:H₂O (85:15) to 100% acetonitrile.

Flow Rate: 1.5 mL/min

Temperature: 40 °C

Inj. Vol.: 10 μL

Detection: UV, 200 nm

Peaks: 1. Solvent peak

Solvent peak
 Solvent peak

4. Butylated hydroxytoluene

5. Unidentified

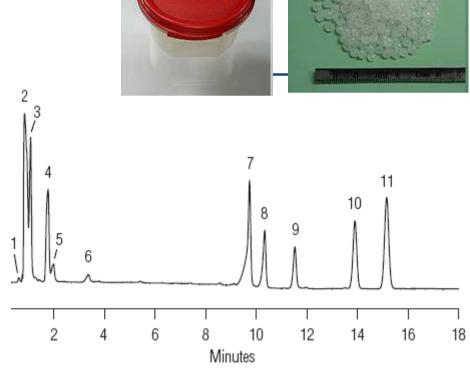
6. Unidentified

7. Irganox 1010

8. Irganox 1330

9. Irgafos 168 oxidation product

10. Irganox 107611. Irgafos 168





ANALYSE DU PLOMB ET DU CADMIUM DANS LES OBJETS EN CERAMIQUE DESTINES AU CONTACT ALIMENTAIRE

Analyse IC



Analyse du Pb/Cd dans les objets en céramique

Directive du conseil du 15 octobre 1984 relative au rapprochement des législations des États membres en ce qui concerne les objets céramiques destinés à entrer en contact avec les denrées alimentaires

« La limite de détection du Pb et du Cd doit être égale ou inférieure à :

- 0,1 mg/l pour le P
- 0,01 mg/l pour le Cd.

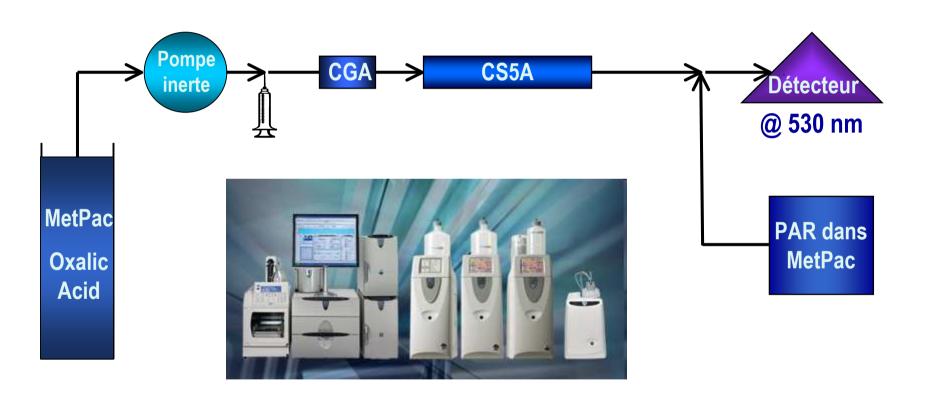
La limite de quantification du Pb et du Cd doit être égale ou inférieure à:

- 0,2 mg/l pour le plomb,
- 0,02 mg/l pour le cadmium. »



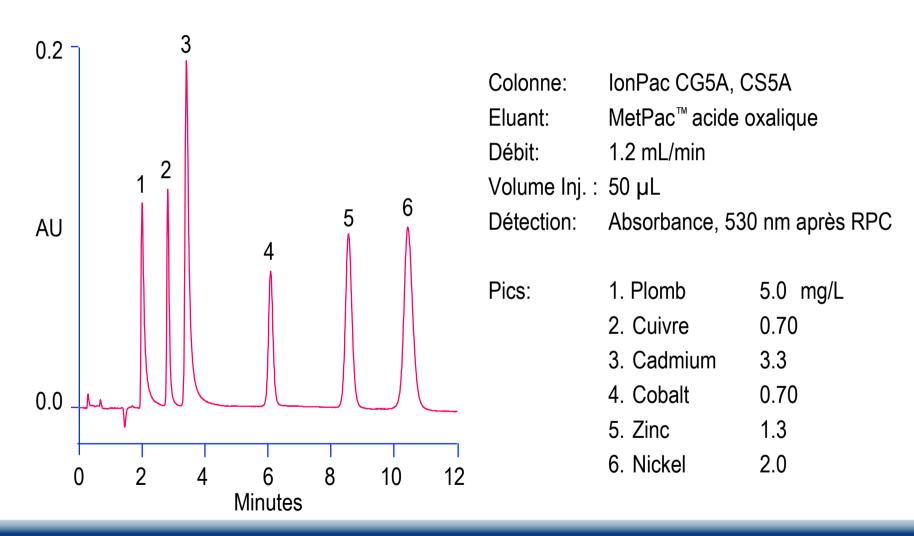
Analyse du Pb/Cd par Chromatographie Ionique

Séparation chromatographique avec détection dans le visible après réaction post colonne



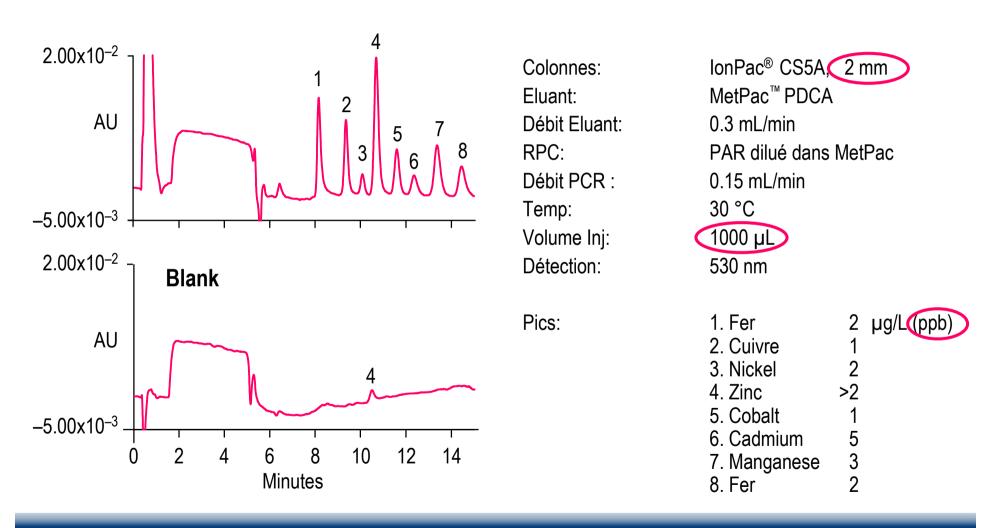


Séparation de métaux de transition (Pb/Cd)





Injection large volume et colonnes de 2 mm pour plus de sensibilité





Ce qui fait la qualité d'un résultat chromatographique, c'est :

✓ une préparation de l'échantillon spécifique et reproductible







✓ une méthode chromatographique résolutive et sensible









Merci de votre attention!

